

■ **Fondation en faveur des jeunes atteints de surdité,**
à Genève, CH-660-0006916-2 (FOSC du 30.03.2006, p.
6/3311788). De Haller Albert-Luc, de Berne, à Onex, membre du
conseil, signe collectivement à deux.
Registre journalier no 5353 du 22.04.2008
(04450238 / CH-660.0.006.916-2)